

# CHAPITRE 11

## VARIABLES ALÉATOIRES

### PARTIE 11.1 : DÉFINITIONS

$(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  désignera un espace probabilisé.

#### DÉFINITION 11.1 :

Soit  $E$  un ensemble. Une **variable aléatoire discrète** sur  $(\Omega, \mathcal{A})$  est une application  $X : \Omega \rightarrow E$  telle que :

- L'ensemble image  $X(\Omega)$  (univers image) est fini ou dénombrable (c'est le sens de "discret").
- $\forall x \in X(\Omega), X^{-1}(\{x\}) = \{\omega \in \Omega \mid X(\omega) = x\} \in \mathcal{A}$ .

Si de plus  $E = \mathbb{R}$ , on dit que  $X$  est une **variable aléatoire discrète réelle** sur  $(\Omega, \mathcal{A})$ .

#### DÉFINITION 11.2 :

Soit  $X$  une variable aléatoire discrète sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ ,  $x \in X(\Omega)$  et  $U \subset X(\Omega)$  :

- On note traditionnellement  $(X = x)$  ou  $\{X = x\}$  l'évènement  $X^{-1}(\{x\})$ .
- On note communément  $(X \in U)$  ou  $\{X \in U\}$  l'évènement  $X^{-1}(U)$ .
- On note  $\mathbb{P}(X = x)$  la probabilité de l'évènement  $(X = x) = \{X = x\} = X^{-1}(\{x\})$ .
- On note  $\mathbb{P}(X \in U)$  la probabilité de  $X^{-1}(U) = \{X \in U\}$ .

Si  $X$  est une variable aléatoire discrète réelle, et si  $a \in \mathbb{R}$ , on notera :

- $(X \leq a)$  l'évènement  $(X \leq a) = X^{-1}(] - \infty; a]) = \{\omega \in \Omega \mid X(\omega) \leq a\}$ .
- $(X \geq a)$  l'évènement  $(X \geq a) = X^{-1}([a; +\infty[) = \{\omega \in \Omega \mid X(\omega) \geq a\}$ .
- $(X < a)$  l'évènement  $(X < a) = X^{-1}(] - \infty; a[) = \{\omega \in \Omega \mid X(\omega) < a\}$ .
- $(X > a)$  l'évènement  $(X > a) = X^{-1}(]a; +\infty[) = \{\omega \in \Omega \mid X(\omega) > a\}$ .

**REMARQUE FONDAMENTALE 11.1** : Si  $X$  est une variable aléatoire discrète, alors  $((X = x))_{x \in X(\Omega)}$  est un système complet d'évènements.

#### PROPOSITION 11.1 :

Soit  $X : \Omega \rightarrow E$  une variable aléatoire discrète et  $f : E \rightarrow F$  une application (ou  $f : X(\Omega) \rightarrow F$  au moins), alors l'application  $f \circ X : \Omega \rightarrow F$  est une variable aléatoire discrète et on la note  $f(X)$  qui est appelée l'image de la variable aléatoire  $X$  par l'application  $f$ .

#### DÉFINITION 11.3 :

Soit  $X$  une variable aléatoire discrète sur un espace probabilisé  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ . On appelle **loi de la variable aléatoire discrète**  $X$  l'application  $\mathbb{P}_X : \mathcal{P}(X(\Omega)) \rightarrow [0; 1]$  définie par  $\forall U \subset X(\Omega), \mathbb{P}_X(U) = \mathbb{P}(X \in U)$ .

**REMARQUE 11.2** : La loi  $\mathbb{P}_X$  est entièrement caractérisée par  $(\mathbb{P}(X = x))_{x \in X(\Omega)}$  qu'on appelle **distribution de probabilités**, car si  $U \subset X(\Omega)$ , on a  $\mathbb{P}_X(U) = \sum_{x \in U} \mathbb{P}(X = x)$ .

#### DÉFINITION 11.4 :

On dit que deux variables aléatoires discrètes  $X$  et  $Y$  suivent la même loi si elles ont le même univers image et si  $\mathbb{P}_X = \mathbb{P}_Y$ . On le notera  $X \sim Y$ .

#### PROPOSITION 11.2 :

Si  $X$  et  $Y$  sont deux variables aléatoires discrètes de même loi, alors  $f(X) \sim f(Y)$ .

**REMARQUE FONDAMENTALE 11.3 :** Pour connaître la loi d'une variable aléatoire  $X$  à valeurs entières, on préfère souvent étudier les valeurs de  $\mathbb{P}(X \leq n)$  ou  $\mathbb{P}(X \geq n)$  car on dispose des formules :

$$\forall n \in \mathbb{Z}, \mathbb{P}(X = n) = \mathbb{P}(X \leq n) - \mathbb{P}(X \leq n - 1) \quad \text{et} \quad \mathbb{P}(X = n) = \mathbb{P}(X \geq n) - \mathbb{P}(X \geq n + 1).$$

**DÉFINITION 11.5 :**

Soit  $X$  une variable aléatoire discrète sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  et  $B \in \mathcal{A}$  un évènement tel que  $\mathbb{P}(B) > 0$ . On définit la **loi conditionnelle de  $X$  sachant  $B$** , c'est la loi de la variable aléatoire  $X$  pour la probabilité  $\mathbb{P}_B$  :

$$\mathbb{P}_{X|B} : \mathcal{P}(X(\Omega)) \rightarrow [0; 1] \quad \text{avec} \quad \forall A \subset X(\Omega), \quad \mathbb{P}_{X|B}(A) = \mathbb{P}(X \in A | B) = \frac{\mathbb{P}(B, X \in A)}{\mathbb{P}(B)}.$$

## PARTIE 11.2 : VARIABLES INDÉPENDANTES

**DÉFINITION 11.6 :**

Soit  $X$  et  $Y$  deux variables aléatoires discrètes sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ . On dit que  $X$  et  $Y$  sont **indépendantes**, noté  $X \perp\!\!\!\perp Y$ , si pour tout couple  $(A, B) \in \mathcal{P}(X(\Omega)) \times \mathcal{P}(Y(\Omega))$ , les évènements  $(X \in A)$  et  $(Y \in B)$  sont indépendants, c'est-à-dire si l'on a  $\forall (A, B) \in \mathcal{P}(X(\Omega)) \times \mathcal{P}(Y(\Omega)), \mathbb{P}(X \in A, Y \in B) = \mathbb{P}(X \in A) \times \mathbb{P}(Y \in B)$ .

**THÉORÈME 11.3 :**

Ces variables aléatoires discrètes  $X$  et  $Y$  sont indépendantes si et seulement si elles vérifient :

$$\forall (x, y) \in X(\Omega) \times Y(\Omega), \quad \mathbb{P}(X = x, Y = y) = \mathbb{P}(X = x) \times \mathbb{P}(Y = y).$$

**PROPOSITION 11.4 :**

Soit  $X$  et  $Y$  deux variables aléatoires discrètes indépendantes sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  et deux applications  $f : X(\Omega) \rightarrow F, g : Y(\Omega) \rightarrow G$ , alors  $f(X)$  et  $g(Y)$  sont indépendantes :  $X \perp\!\!\!\perp Y \implies f(X) \perp\!\!\!\perp g(Y)$ .

**DÉFINITION 11.7 :**

Soit  $n \geq 2$  et  $X_1, \dots, X_n$  des variables aléatoires discrètes sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ .

- On dit que  $X_1, \dots, X_n$  sont des **variables aléatoires discrètes 2 à 2 indépendantes** si pour tout couple  $(i, j) \in \llbracket 1; n \rrbracket^2$  tel que  $i \neq j$ ,  $X_i$  et  $X_j$  sont indépendantes :  $\forall (i, j) \in \llbracket 1; n \rrbracket^2$ , si  $i \neq j$ , on a

$$\left( \forall (A_i, A_j) \in \mathcal{P}(X_i(\Omega)) \times \mathcal{P}(X_j(\Omega)), \mathbb{P}(X_i \in A_i, X_j \in A_j) = \mathbb{P}(X_i \in A_i) \times \mathbb{P}(X_j \in A_j) \right).$$

- On dit que  $X_1, \dots, X_n$  sont des **variables aléatoires discrètes indépendantes** si,  $\forall k \in \llbracket 2; n \rrbracket$  :

$$\forall 1 \leq i_1 < i_2 < \dots < i_k \leq n, \quad \forall (A_{i_1}, \dots, A_{i_k}) \in \prod_{j=1}^k \mathcal{P}(X_{i_j}(\Omega)), \quad \mathbb{P}\left( \bigcap_{1 \leq j \leq k} (X_{i_j} \in A_{i_j}) \right) = \prod_{j=1}^k \mathbb{P}(X_{i_j} \in A_{i_j}).$$

**REMARQUE 11.4 :**

- Des variables aléatoires discrètes indépendantes sont 2 à 2 indépendantes (la réciproque est fausse).
- Si  $(X_1, \dots, X_n)$  est une famille de variables aléatoires discrètes indépendantes alors toute sous famille de celle-ci est une famille de variables aléatoires discrètes indépendantes.

**PROPOSITION 11.5 :**

Soit  $n \in \mathbb{N}^*$ ,  $(X_1, \dots, X_n)$  une famille de variables aléatoires discrètes sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ .

- $X_1, \dots, X_n$  sont indépendantes si et seulement si  $\forall k \in \llbracket 2; n \rrbracket$  :

$$\forall (x_{i_1}, \dots, x_{i_k}) \in \prod_{j=1}^k X_{i_j}(\Omega), \quad \mathbb{P}\left( \bigcap_{1 \leq j \leq k} (X_{i_j} = x_{i_j}) \right) = \prod_{j=1}^k \mathbb{P}(X_{i_j} = x_{i_j}).$$

- Si  $X_1, \dots, X_n$  sont indépendantes et  $f_1, \dots, f_n$  des applications idoines, alors les variables aléatoires  $f_1(X_1), \dots, f_n(X_n)$  sont indépendantes.

**DÉFINITION 11.8 :**

Soit  $(X_n)_{n \in \mathbb{N}}$  une suite de variables aléatoires discrètes sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ , on dit que :

- $(X_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est une **suite de variables aléatoires discrètes 2 à 2 indépendantes** si elles vérifient  $\forall (n, m) \in \mathbb{N}^2, n \neq m \implies X_n$  et  $X_m$  sont indépendantes.
- $(X_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est une **suite de variables aléatoires discrètes indépendantes** si toute sous famille finie de  $(X_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est une famille de variables aléatoires indépendantes.
- $(X_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est une **suite de variables aléatoires i.i.d.** (ou suite i.i.d.) signifiant **indépendante et identiquement distribuée**) si la suite  $(X_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est une suite de variables aléatoires discrètes indépendantes et si  $\forall n \in \mathbb{N}, X_n \sim X_0$ .

REMARQUE 11.5 :

- $(X_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est une suite de variables aléatoires discrètes indépendantes si et seulement si pour tout entier naturel  $n$ ,  $(X_0, X_1, \dots, X_n)$  est une famille de variables aléatoires discrètes indépendantes.
- $(X_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est une suite de variables aléatoires discrètes indépendantes alors  $(X_n)_{n \in \mathbb{N}}$  est une suite de variables aléatoires discrètes 2 à 2 indépendantes mais la réciproque est fausse.

**PROPOSITION 11.6 :**

Si  $(X_1, \dots, X_n)$  est une famille de variables aléatoires discrètes indépendantes,  $p \in ]0; 1[$  et  $f$  et  $g$  adéquates, on a  $f(X_1, \dots, X_p)$  et  $g(X_{p+1}, \dots, X_n)$  indépendantes (lemme des coalitions).

REMARQUE 11.6 : On peut bien sûr étendre ce résultat au cas de plusieurs coalitions.

**PARTIE 11.3 : LOIS USUELLES**

**DÉFINITION 11.9 :**

Soit  $X$  une variable aléatoire discrète sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ ,  $n \in \mathbb{N}^*$ ,  $p \in ]0; 1[$  et  $\lambda \in \mathbb{R}_+^*$ . On dit que  $X$  suit :

- la **loi de uniforme** de paramètre  $n$  (noté  $X \sim \mathcal{U}(n)$ ) si  $X(\Omega)$  est un ensemble fini de cardinal  $n \geq 1$  et si  $\forall x \in X(\Omega), \mathbb{P}(X = x) = \frac{1}{n}$ .
- la **loi de BERNOULLI de paramètre  $p$**  (noté  $X \sim \mathcal{B}(p)$ ) si  $X(\Omega) = \{0, 1\}$ ,  $\mathbb{P}(X = 1) = p$ ,  $\mathbb{P}(X = 0) = 1 - p$ .
- la **loi binomiale de paramètres  $n$  et  $p$**  (noté  $X \sim \mathcal{B}(n, p)$ ) si  $X(\Omega) = ]0; n]$  et que pour tout entier  $k \in ]0; n]$ , on a  $\mathbb{P}(X = k) = \binom{n}{k} p^k (1 - p)^{n-k}$ .
- la **loi géométrique de paramètre  $p$**  (noté  $X \sim \mathcal{G}(p)$ ) si  $X(\Omega) = \mathbb{N}^*$  et  $\forall k \in \mathbb{N}^*, \mathbb{P}(X = k) = p(1 - p)^{k-1}$ .
- la **loi de POISSON de paramètre  $\lambda$**  (noté  $X \sim \mathcal{P}(\lambda)$ ) si  $X(\Omega) = \mathbb{N}$  et  $\forall k \in \mathbb{N}, \mathbb{P}(X = k) = e^{-\lambda} \frac{\lambda^k}{k!}$ .

**PROPOSITION 11.7 :**

Soit un entier  $n \geq 2$ , un réel  $p \in ]0; 1[$  et  $X_1, \dots, X_n$  des variables aléatoires discrètes indépendantes et suivant toutes une loi  $\mathcal{B}(p)$  alors  $S = X_1 + \dots + X_n$  suit une loi  $\mathcal{B}(n, p)$ .

REMARQUE HP 11.7 : Plus généralement, si on fixe  $A \in \mathbb{N}^*$ ,  $p \in ]0; 1[$  tel que  $pA \in \mathbb{N}^*$  et  $qA \in \mathbb{N}^*$  si  $q = 1 - p$  et un entier  $n \in \mathbb{N}^*$ , alors on considère une urne avec  $pA$  boules gagnantes et  $qA$  boules perdantes, on en tire  $n$  simultanément (sans remise) et on note  $X$  la variable qui compte le nombre de boules gagnantes, alors  $X$  suit la **loi hypergéométrique de paramètre  $A, n, p$** . On note  $X \sim \mathcal{H}(A, n, p)$ .

$$\mathbb{P}(X = k) = \frac{\binom{pA}{k} \binom{qA}{n-k}}{\binom{A}{n}}. \text{ D'où la formule de VANDERMONDE : } \sum_{k=0}^n \binom{b}{k} \binom{c}{n-k} = \binom{a}{n} \text{ si } b + c = a.$$

**PROPOSITION 11.8 :**

Soit  $p \in ]0; 1[$ ,  $(X_n)_{n \in \mathbb{N}^*}$  une suite de variables aléatoires discrètes indépendantes suivant toutes la même loi  $\mathcal{B}(p)$ . On définit la variable aléatoire discrète  $T$  par  $T = +\infty$  si  $\forall k \in \mathbb{N}^*$ ,  $X_k = 0$  et  $T = \text{Min} \left( \left\{ k \in \mathbb{N}^* \mid X_k = 1 \right\} \right)$  sinon. Alors  $T$  suit (presque) la loi  $\mathcal{G}(p)$ .

*REMARQUE FONDAMENTALE 11.8 :* • Si  $X$  suit  $\mathcal{G}(p)$ , alors :  $\forall n \in \mathbb{N}$ ,  $\mathbb{P}(X > n) = (1 - p)^n$ .

- Soit  $X$  une variable aléatoire discrète sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  et à valeurs dans  $\mathbb{N}^*$ ,  $X$  suit une loi géométrique si et seulement si  $\forall (n, k) \in (\mathbb{N}^*)^2$ ,  $\mathbb{P}(X > n + k \mid X > n) = \mathbb{P}(X > k) \in ]0; 1[$  ( $X$  est dite sans mémoire).

**PROPOSITION 11.9 :**

Soit deux réels  $\lambda > 0$  et  $\mu > 0$ , et  $X$  et  $Y$  deux variables aléatoires discrètes indépendantes suivant respectivement  $\mathcal{P}(\lambda)$  et  $\mathcal{P}(\mu)$ . Alors la variable aléatoire discrète  $X + Y$  suit la loi  $\mathcal{P}(\lambda + \mu)$ .

**PROPOSITION 11.10 :**

Soit  $(p_n)_{n \in \mathbb{N}} \in ]0; 1[^\mathbb{N}$  et  $(X_n)_{n \in \mathbb{N}}$  une suite de variables aléatoires discrètes telle que, pour tout  $n \in \mathbb{N}$ ,  $X_n$  suit la loi  $\mathcal{B}(n, p_n)$ . Si  $\lim_{n \rightarrow +\infty} np_n = \lambda > 0$  alors :  $\forall k \in \mathbb{N}^*$ ,  $\lim_{n \rightarrow +\infty} \mathbb{P}(X_n = k) = e^{-\lambda} \frac{\lambda^k}{k!}$ .

*REMARQUE 11.9 :* On dit que la suite de variables aléatoires  $(X_n)_{n \in \mathbb{N}}$  converge en loi vers  $X$  suivant la loi de POISSON de paramètre  $\lambda$ . La loi de POISSON est dite la loi des évènements rares.

## PARTIE 11.4 : COUPLES DE VARIABLES ALÉATOIRES

**DÉFINITION 11.10 :**

Soit  $X$  et  $Y$  deux variables aléatoires discrètes sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  à valeurs dans  $E$  et  $F$  respectivement.

On appelle **couple de variables aléatoires discrètes**  $(X, Y)$  la variable aléatoire discrète  $Z : \Omega \rightarrow E \times F$ , définie par  $\forall \omega \in \Omega$ ,  $Z(\omega) = (X(\omega), Y(\omega))$ .

*REMARQUE 11.10 :* • On vérifie que  $Z$  est bien une variable aléatoire discrète.

- Par  $\sigma$ -additivité, on vérifie que  $\sum_{\substack{x \in X(\Omega) \\ y \in Y(\Omega)}} \mathbb{P}(X = x, Y = y) = 1$ .

**DÉFINITION 11.11 :**

Soit  $X$  et  $Y$  deux variables aléatoires discrètes sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ , la loi  $\mathbb{P}_Z = \mathbb{P}_{(X, Y)}$  du couple  $Z = (X, Y)$  est appelée **loi conjointe du couple**  $(X, Y) : \forall U \subset X(\Omega)$ ,  $\forall V \subset Y(\Omega)$ ,  $\mathbb{P}_Z(U, V) = \mathbb{P}((X \in U) \cap (Y \in V))$ .

**DÉFINITION 11.12 :**

Soit  $Z$  une variable aléatoire discrète sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  à valeurs dans  $E \times F$ .

Pour  $\omega \in \Omega$ , on note  $Z(\omega) = (X(\omega), Y(\omega))$ . Les applications  $X$  et  $Y$  sont alors deux variables aléatoires discrètes sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$ . On appelle **lois marginales de  $Z$**  les lois des variables aléatoires discrètes  $X$  et  $Y$ .

*REMARQUE 11.11 :* • On vérifie que  $X$  et  $Y$  sont bien des variables aléatoires discrètes

- Si la loi de  $Z = (X, Y)$  est visualisée par le tableau  $(\mathbb{P}(X = x, Y = y))_{(x, y) \in X(\Omega) \times Y(\Omega)}$  :
  - $\forall x \in X(\Omega)$ ,  $\mathbb{P}(X = x) = \sum_{y \in Y(\Omega)} \mathbb{P}(X = x, Y = y)$  (somme de la ligne  $x$  du tableau).
  - $\forall y \in Y(\Omega)$ ,  $\mathbb{P}(Y = y) = \sum_{x \in X(\Omega)} \mathbb{P}(X = x, Y = y)$  (somme de la colonne  $y$  du tableau).
- La connaissance des lois marginales ne permet pas de recomposer la loi du couple.

# CHAPITRE 11

## ESPÉRANCE, VARIANCE ET FONCTIONS GÉNÉRATRICES

### PARTIE 11.1 : ESPÉRANCE ET VARIANCE

**DÉFINITION 11.1 :**

- On définit l'espérance d'une variable aléatoire discrète  $X$  sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  à valeurs dans  $[0; +\infty]$ , notée  $\mathbb{E}(X)$ , par  $\mathbb{E}(X) = \sum_{x \in X(\Omega)} x \mathbb{P}(X = x)$  avec la convention  $x \mathbb{P}(X = x) = 0$  lorsque  $x = +\infty$  et  $\mathbb{P}(X = +\infty) = 0$ .
- On dit qu'une variable aléatoire discrète réelle ou complexe  $X$  sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  est **d'espérance finie** si  $(x \mathbb{P}(X = x))_{x \in X(\Omega)}$  est sommable. Dans ce cas, l'espérance de  $X$  est définie par  $\mathbb{E}(X) = \sum_{x \in X(\Omega)} x \mathbb{P}(X = x)$ .

*REMARQUE 11.1 :* •  $\mathbb{E}(X)$  ne dépend pas de l'ordre dans lequel les éléments de  $X(\Omega)$  sont numérotés.

- Si  $X$  est à valeurs dans  $E = \{x_1, \dots, x_n\} \subset \mathbb{C}$  fini, on a  $\mathbb{E}(X) = \sum_{k=1}^n x_k \mathbb{P}(X = x_k)$  (somme finie).
- Si  $\Omega$  est fini,  $X$  est forcément à valeurs dans un ensemble fini et on a aussi  $\mathbb{E}(X) = \sum_{\omega \in \Omega} \mathbb{P}(\{\omega\}) X(\omega)$ .
- Soit  $X$  une variable aléatoire discrète réelle à valeurs bornées. Alors  $X$  est d'espérance finie.

**DÉFINITION 11.2 :**

Une variable aléatoire discrète réelle  $X$  admettant une espérance finie est dite **centrée** si  $\mathbb{E}(X) = 0$ .

**PROPOSITION 11.1 :**

Si  $A \in \mathcal{A}$ , on a  $\mathbb{E}(\mathbb{1}_A) = \mathbb{P}(A)$ .

*REMARQUE HP 11.2 :* Soit  $(A_k)_{1 \leq k \leq n}$  une famille d'évènements :

$$\mathbb{P}\left(\bigcup_{k=1}^n A_k\right) = \sum_{k=1}^n (-1)^{k+1} \left( \sum_{1 \leq i_1 < \dots < i_k \leq n} \mathbb{P}\left(\bigcap_{j=1}^k A_{i_j}\right) \right) \text{ (formule du crible ou de POINCARÉ).}$$

**THÉORÈME ÉNORME 11.2 :**

Soit  $X$  une variable aléatoire discrète usuelle :

- Si  $X \sim \mathcal{U}(n)$  alors  $\mathbb{E}(X) = \frac{n+1}{2}$  (avec  $n \in \mathbb{N}^*$ ) (loi uniforme) si  $X(\Omega) = \llbracket 1; n \rrbracket$ .
- Si  $X \sim \mathcal{B}(p)$  alors  $\mathbb{E}(X) = p$  (avec  $p \in ]0; 1[$ ) (loi de BERNOULLI).
- Si  $X \sim \mathcal{B}(n, p)$  alors  $\mathbb{E}(X) = np$  (avec  $n \in \mathbb{N}^*$  et  $p \in ]0; 1[$ ) (loi binomiale).
- Si  $X \sim \mathcal{G}(p)$  alors  $\mathbb{E}(X) = \frac{1}{p}$  (avec  $p \in ]0; 1[$ ) (loi géométrique).
- Si  $X \sim \mathcal{P}(\lambda)$  alors  $\mathbb{E}(X) = \lambda$  (avec  $\lambda > 0$ ) (loi de POISSON).

**THÉORÈME 11.3 :**

Soit  $X$  une variable aléatoire discrète sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  à valeurs dans  $\mathbb{N} \cup \{+\infty\}$ ,  $\mathbb{E}(X) = \sum_{n=1}^{+\infty} \mathbb{P}(X \geq n)$ .

*REMARQUE 11.3 :* Attention à bien commencer cette série à  $n = 1$  car  $\sum_{n=0}^{+\infty} \mathbb{P}(X \geq n) = \mathbb{E}(X) + 1$ .

**THÉORÈME ÉNORME 11.4 :**

Soit  $X$  une variable aléatoire discrète réelle ou complexe sur un espace probabilisé  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  et une application  $f$  définie sur  $X(\Omega)$  et à valeurs réelles ou complexes. La variable aléatoire discrète  $f(X)$  admet une espérance finie si et seulement si la famille  $(f(x) \mathbb{P}(X = x))_{x \in X(\Omega)}$  est sommable et, dans ce cas,  $\mathbb{E}(f(X)) = \sum_{x \in X(\Omega)} f(x) \mathbb{P}(X = x)$  (transfert).

*REMARQUE 11.4 :* • Cette formule permet de calculer  $\mathbb{E}(f(X))$  sans avoir à calculer la loi de  $f(X)$ .

- Cette formule s'applique à tout type de variables aléatoires discrètes, notamment aux couples ou  $n$ -uplets de variables aléatoires discrètes.

**THÉORÈME 11.5 :**

Soit  $X$  et  $Y$  deux variables aléatoires discrètes complexes sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  d'espérances finies et un couple  $(\lambda, \mu) \in \mathbb{C}^2$ . Alors  $\lambda X + \mu Y$  est une variable aléatoire discrète complexe d'espérance finie et son espérance vérifie :  $\mathbb{E}(\lambda X + \mu Y) = \lambda \mathbb{E}(X) + \mu \mathbb{E}(Y)$ .

**PROPOSITION 11.6 :**

- Soit  $X$  et  $Y$  deux variables aléatoires discrètes réelles sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  d'espérances finies :
  - Si  $X$  est à valeurs positives (si  $X(\Omega) \subset \mathbb{R}_+$ ), alors  $\mathbb{E}(X) \geq 0$ .
  - Si  $X \leq Y$  alors  $\mathbb{E}(X) \leq \mathbb{E}(Y)$ .
- Soit  $X$  et  $Y$  deux variables aléatoires discrètes respectivement complexe et réelle sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  telles que  $|X| \leq Y$ . Si  $Y$  est d'espérance finie alors  $X$  est d'espérance finie et  $|\mathbb{E}(X)| \leq \mathbb{E}(Y)$ .
- Soit  $X$  et  $Y$  deux variables aléatoires discrètes complexes sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  d'espérances finies. Si  $X$  et  $Y$  sont indépendantes alors  $XY$  est d'espérance finie et  $\mathbb{E}(XY) = \mathbb{E}(X) \times \mathbb{E}(Y)$ .

*REMARQUE FONDAMENTALE 11.5 :* Soit un entier  $n \geq 2$  et  $X_1, \dots, X_n$  des variables aléatoires indépendantes réelles ou complexes d'espérances finies,  $X_1 \cdots X_n$  aussi et  $\mathbb{E}(X_1 \cdots X_n) = \mathbb{E}(X_1) \cdots \mathbb{E}(X_n)$ .

**DÉFINITION 11.3 :**

Soit  $X$  une variable aléatoire discrète réelle et un entier  $n \in \mathbb{N}$ , on dit que  $X$  admet un moment d'ordre  $n$  si  $X^n$  est d'espérance finie, le moment d'ordre  $n$  de  $X$  est alors  $\mathbb{E}(X^n)$ .

*REMARQUE FONDAMENTALE 11.6 :* Soit deux entiers  $p$  et  $q$  tels que  $1 \leq p \leq q$ , si  $X$  admet un moment d'ordre  $q$ , alors  $X$  admet aussi un moment d'ordre  $p$  et on a  $\mathbb{E}(|X|^p) \leq \mathbb{P}(|X| \leq 1) + \mathbb{E}(|X|^q)$ . Notamment, si  $X$  admet un moment d'ordre 2,  $X$  est d'espérance finie si on prend  $p = 1$  et  $q = 2$ .

**DÉFINITION 11.4 :**

Soit  $X$  une variable aléatoire discrète réelle qui admet un moment d'ordre 2, on définit la variance de  $X$ , notée  $\mathbb{V}(X)$ , par  $\mathbb{V}(X) = \mathbb{E}((X - \mathbb{E}(X))^2)$  et son écart type par  $\sigma(X) = \sqrt{\mathbb{V}(X)}$ .

Dans ce cas, on dit que  $X$  est une variable réduite si  $\mathbb{V}(X) = \sigma(X) = 1$ .

**THÉORÈME ÉNORME 11.7 :**

Soit  $X$  une variable aléatoire discrète suivant une loi usuelle :

- Si  $X \sim \mathcal{U}(n)$  alors  $\mathbb{V}(X) = \frac{n^2 - 1}{12}$  (loi uniforme).
- Si  $X \sim \mathcal{B}(p)$  alors  $\mathbb{V}(X) = p(1 - p)$  (loi de BERNOULLI).
- Si  $X \sim \mathcal{B}(n, p)$  alors  $\mathbb{V}(X) = np(1 - p)$  (loi binomiale).
- Si  $X \sim \mathcal{G}(p)$  alors  $\mathbb{V}(X) = \frac{1 - p}{p^2}$  (loi géométrique).
- Si  $X \sim \mathcal{P}(\lambda)$  alors  $\mathbb{V}(X) = \lambda$  (loi de POISSON).

**PROPOSITION 11.8 :**

Soit  $X$  une variable aléatoire discrète réelle sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  admettant un moment d'ordre 2.

- $\mathbb{V}(X) = \mathbb{E}(X^2) - \mathbb{E}(X)^2 \geq 0$  (KÖNIG-HUYGENS) donc  $\mathbb{E}(X)^2 \leq \mathbb{E}(X^2)$ .
- Pour  $(a, b) \in \mathbb{R}^2$ , la variable aléatoire discrète  $aX+b$  admet une variance et  $\mathbb{V}(aX+b) = a^2 \mathbb{V}(X)$ .

*REMARQUE 11.7 :* Si  $X$  est une variable aléatoire réelle admettant une variance, en notant  $m = \mathbb{E}(X)$  (sa moyenne) et  $\sigma = \sigma(X) > 0$  (son écart-type), la variable aléatoire  $X^* = \frac{X-m}{\sigma}$  est centrée réduite.

**PROPOSITION 11.9 :**

Soit  $X, Y$  deux variables aléatoires discrètes réelles sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  avec des moments d'ordre 2. Alors  $\mathbb{E}(XY)^2 \leq \mathbb{E}(X^2) \times \mathbb{E}(Y^2)$  (inégalité de CAUCHY-SCHWARZ). Il y a égalité dans cette inégalité si et seulement si  $X$  et  $Y$  sont presque sûrement colinéaires.

**DÉFINITION 11.5 :**

Soit  $X$  et  $Y$  deux variables aléatoires discrètes réelles sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  admettant des moments d'ordre 2.

On définit la covariance de  $X$  et  $Y$ , notée  $\text{Cov}(X, Y)$  par  $\text{Cov}(X, Y) = \mathbb{E}\left((X - \mathbb{E}(X))(Y - \mathbb{E}(Y))\right)$ .

**PROPOSITION 11.10 :**

Soit  $X, Y$  des variables aléatoires discrètes réelles sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  avec des moments d'ordre 2 :

- $\text{Cov}(X, Y) = \mathbb{E}(XY) - \mathbb{E}(X)\mathbb{E}(Y)$ .
- Si  $X$  et  $Y$  sont indépendantes alors  $\text{Cov}(X, Y) = \rho(X, Y) = 0$ .
- $\text{Cov}(X, Y)^2 \leq \mathbb{V}(X) \times \mathbb{V}(Y)$  donc  $-1 \leq \rho(X, Y) \leq 1$ .

*REMARQUE 11.8 :* On peut avoir  $\text{Cov}(X, Y) = 0$  sans que  $X$  et  $Y$  soient indépendantes.

**PROPOSITION 11.11 :**

Soit  $X_1, \dots, X_n$  des variables aléatoires discrètes réelles admettant des moments d'ordre 2.

Alors  $S = X_1 + \dots + X_n$  admet un moment d'ordre 2 :  $\mathbb{V}\left(\sum_{k=1}^n X_k\right) = \sum_{k=1}^n \mathbb{V}(X_k) + 2 \sum_{1 \leq i < j \leq n} \text{Cov}(X_i, X_j)$ .

Si on suppose de plus que les  $X_i$  sont deux à deux indépendantes :  $\mathbb{V}\left(\sum_{k=1}^n X_k\right) = \sum_{k=1}^n \mathbb{V}(X_k)$ .

**PROPOSITION 11.12 :**

Soit  $X$  une variable aléatoire discrète réelle positive sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  admettant une espérance finie.

Pour tout  $\varepsilon > 0$ , on a  $\mathbb{P}(X \geq \varepsilon) \leq \frac{\mathbb{E}(X)}{\varepsilon}$  (inégalité de MARKOV).

**THÉORÈME 11.13 :**

Soit  $X$  une variable aléatoire discrète réelle sur  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  admettant un moment d'ordre 2.

Alors, pour tout  $\varepsilon > 0$ , on a  $\mathbb{P}\left(|X - \mathbb{E}(X)| \geq \varepsilon\right) \leq \frac{\mathbb{V}(X)}{\varepsilon^2}$  (inégalité de BIENAYMÉ-CHEBYCHEV).

*REMARQUE 11.9 :* Cette inégalité permet de contrôler la probabilité que  $X$  s'écarte de sa moyenne.

**THÉORÈME 11.14 :**

Soit  $(X_n)_{n \in \mathbb{N}^*}$  une suite de variables aléatoires discrètes réelles deux à deux indépendantes et suivant toutes la même loi. Si  $X_1$  admet un moment d'ordre 2, avec  $m = \mathbb{E}(X_1)$  et  $\sigma = \sigma(X_1)$  et

$S_n = \sum_{k=1}^n X_k$  alors  $\forall \varepsilon > 0, \mathbb{P}\left(\left|\frac{1}{n}S_n - m\right| \geq \varepsilon\right) \leq \frac{\sigma^2}{n\varepsilon^2} \xrightarrow{n \rightarrow +\infty} 0$  (loi faible des grands nombres).

## PARTIE 11.2 : FONCTIONS GÉNÉRATRICES

On considère un espace probabilisé  $(\Omega, \mathcal{A}, \mathbb{P})$  et  $X$  une variable aléatoire à valeurs dans  $\mathbb{N}$ .

### DÉFINITION 11.6 :

Soit  $X$  une variable aléatoire discrète à valeurs dans  $\mathbb{N}$ , on appelle **série génératrice de la variable aléatoire  $X$**  la série entière de la variable réelle  $\sum_{n \geq 0} \mathbb{P}(X = n)t^n$ .

On note  $G_X$  la fonction somme de la série génératrice (là où elle converge absolument) qu'on appelle **fonction génératrice de la variable aléatoire  $X$** . On a donc, quand cela existe :  $G_X(t) = \sum_{n=0}^{+\infty} \mathbb{P}(X = n)t^n$ .

### PROPOSITION 11.15 :

Avec ces notations, si  $G_X(t)$  existe :  $G_X(t) = \mathbb{E}(t^X)$ .

### PROPOSITION 11.16 :

La série génératrice de  $X$  converge normalement sur  $[-1; 1]$  et  $G_X(1) = 1$ .

Son rayon de convergence  $R_X$  vérifie donc  $R_X \geq 1$ .

La fonction  $G_X$  est donc continue sur  $[-1; 1]$  (au moins).

*REMARQUE 11.10 :* La loi de  $X$  et la fonction génératrice de  $X$  se caractérisent l'une et l'autre.

• Si on connaît la loi de  $X$  :  $\forall t \in [-1; 1]$ ,  $G_X(t) = \sum_{n=0}^{+\infty} \mathbb{P}(X = n)t^n$ .

• Si on connaît  $G_X$  sur  $[-1; 1]$ , on a  $\forall n \in \mathbb{N}$ ,  $\mathbb{P}(X = n) = \frac{G_X^{(n)}(0)}{n!}$ .

Deux variables aléatoires à valeurs dans  $\mathbb{N}$  ont même fonction génératrice  $\iff$  elles ont même loi.

### THÉORÈME 11.17 :

• Si  $X \sim \mathcal{U}(n)$  (**uniforme**) :  $\forall t \in \mathbb{R}$ ,  $G_X(t) = \frac{t(1-t^n)}{n(1-t)}$  si  $t \neq 1$  avec  $R_X = +\infty$ .

• Si  $X \sim \mathcal{B}(p)$  avec  $p \in ]0; 1[$  (**BERNOULLI**), alors  $\forall t \in \mathbb{R}$ ,  $G_X(t) = (1-p) + pt$  avec  $R_X = +\infty$ .

• Si  $X \sim \mathcal{B}(n, p)$  avec  $p \in ]0; 1[$  (**binomiale**), alors  $\forall t \in \mathbb{R}$ ,  $G_X(t) = (1-p + pt)^n$  avec  $R_X = +\infty$ .

• Si  $X \sim \mathcal{G}(p)$  avec  $p \in ]0; 1[$ , alors  $G_X(t) = \frac{pt}{1 - (1-p)t}$  avec  $R_X = \frac{1}{1-p} > 1$ .

• Si  $X \sim \mathcal{P}(\lambda)$  avec  $\lambda > 0$ , alors  $G_X(t) = e^{\lambda(t-1)}$  avec  $R_X = +\infty$ .

### THÉORÈME 11.18 :

$X$  admet une espérance finie  $\iff G_X$  est dérivable en 1. Dans ce cas, on a  $G_X'(1) = \mathbb{E}(X)$ .

*REMARQUE 11.11 :* La dérivabilité de  $G_X$  en 1 est clairement vérifiée si  $R_X > 1$ .

### PROPOSITION 11.19 :

Si  $R_X > 1$ , la variable  $X$  admet un moment d'ordre 2 (une variance) et on a  $\mathbb{E}(X^2) = G_X''(1) + G_X'(1)$ , c'est-à-dire  $G_X''(1) = \mathbb{E}(X(X-1))$ . On a donc  $\mathbb{V}(X) = G_X''(1) + G_X'(1) - G_X'(1)^2$ .

### THÉORÈME 11.20 :

Si  $X$  et  $Y$  sont deux variables aléatoires à valeurs dans  $\mathbb{N}$  indépendantes, alors  $G_{X+Y} = G_X \times G_Y$ .

*REMARQUE 11.12 :* Par récurrence, si  $X_1, \dots, X_n$  sont  $n$  variables aléatoires à valeurs dans  $\mathbb{N}$  supposées indépendantes, alors en notant  $S = X_1 + \dots + X_n$ , on a  $G_S = \prod_{k=1}^n G_{X_k}$ .